



*Chalonnnes, le 11.06.2019*

## **RECRUTEMENT RESPONSABLE DU SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE CHALONNES-SUR-LOIRE**

**La Ville de Chalonnnes-sur-Loire, membre de la Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance, recrute un Responsable (F/H) du service Jeunesse de la Ville, à temps complet 35/35<sup>ème</sup>, dans le cadre d'une nouvelle organisation de service, à compter du 8 juillet 2019, pour une durée indéterminée.**

Sous la responsabilité de la Sous-directrice Petite-enfance, Enfance, Jeunesse, Sports et Affaires scolaires, vous serez principalement en charge d'organiser le fonctionnement de la structure Jeunesse « Le Spot », dont les principaux temps sont :

- Les mercredis et samedis en période scolaire,
  - Du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.
- 
- **Période de recrutement** : du 27 juin au 4 juillet 2019,
  - **Type de recrutement** : Statutaire ou Contractuel,
  - **Cadre d'emploi** : Adjoint territorial d'animation et Animateur territorial (Catégories B et C),
  - **Formation - diplôme** : BPJEPS Loisirs Tous Publics de préférence, BPJEPS avec Unité Capitalisable de Direction ou DEJEPS ou équivalent.
  - **Permis B exigé.**

### **Compétences :**

- Management,
- Sens de l'organisation,
- Gestion administrative et financière,
- Connaissances réglementaires en accueils collectifs de mineurs,
- Être force de proposition,
- Bonne connaissance de la méthodologie de projet,
- Bonne maîtrise des outils numériques et réseaux sociaux.

### **Missions :**

- Conçoit et anime le projet pédagogique du secteur jeunesse en corrélation avec les objectifs définis par la Municipalité dans le P.E.D.T.,
- Anime les activités et accompagne les publics accueillis,
- Accompagne les jeunes dans la mise en place de projets et encadre des jeunes porteurs de projets,
- Met en place des actions autour de la prévention et des problématiques des jeunes sur la commune (Réseaux sociaux, mobilité, santé...),
- Suit les dossiers administratifs, le budget du service ainsi que le personnel employé,
- Encadre une équipe et planifie les temps de travail des agents (équipe constituée d'un animateur 35/35<sup>ème</sup>, d'un stagiaire BPJEPS et de vacataires lors des vacances),

- Poursuit l'analyse du fonctionnement de la structure et formule des propositions organisationnelles,
- Participe à des réunions institutionnelles,
- Veille à respecter la réglementation,
- Assure la diffusion de la communication via les outils existants.

**Savoir-être :**

- Rigueur, Organisation,
- Sens de l'analyse,
- Adaptabilité,
- Aisance relationnelle.

**Temps hebdomadaire de travail : 35/35<sup>ème</sup>**

Ce poste nécessite disponibilité et flexibilité liées à la planification des activités, aux réunions le soir notamment.

**Rémunération :** Statutaire + RIFSEEP.

**Candidatures (lettre + CV + Copie du diplôme BPJEPS) à adresser au plus tard le 24.06.2019 :**

Par courrier : Mairie de Chalonnes - Service des Ressources Humaines

Hôtel de Ville - BP 40 088 - 49290 CHALONNES SUR LOIRE

Ou par mail : [rh@chalonnes-sur-loire.fr](mailto:rh@chalonnes-sur-loire.fr)